



SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N° 25 DU SAMEDI 08/02/2020

Réunion du 3 février 2020

- Responsable de la Commission des Arbitres : M. Tonio RODRIGUEZ : 06 80 40 26 80
- Désignations : M. Yann DUSSUD : 07 88 36 77 09.

INDISPONIBILITES

- M. Noë BISSUEL : du 28 février au 1^{er} mars.
- M. Tom THEVENET : du 7 février au 31 mars.
- M. Romain GAUDARD : les 22 et 23 février ; le 18 avril.
- M. Jason DIEUX : le 25 février.
- M. Metehan GEZGIN : le 15 février.
- M. Mathieu BISSAY : les 15 et 16 février ; les 14 et 15 mars ; les 18 et 19 avril.

AVIS AUX ARBITRES

MM. El Amyne ABDALLAH et Mathieu BISSAY sont priés de fournir à la Commission des Arbitres, leurs documents dûment remplis qui leur ont été donnés lors de la remise des écussons.
L'absence de ces documents entrainera des non-désignations

ATTENTION

Des tablettes ont été volées dans les vestiaires arbitres.

Messieurs les arbitres, lors d'une rencontre contrôlez que votre vestiaire soit bien fermé à clef pendant la rencontre. En cas de problème, merci d'envoyer un rapport à la CA.

RAPPEL AUX ARBITRES

Si vous rencontrez des problèmes sur les tablettes, quels qu'ils soient, vous êtes priés de faire une feuille de match papier et d'en informer le District de la Loire (pour les championnats Loire) ou la Délégation du Roannais (pour les championnats Roannais).

INFO AUX ARBITRES

- En cas d'inversion d'une rencontre de coupe, le club recevant la rencontre devra régler les indemnités d'arbitrage.
- Rappel carton blanc : Messieurs les arbitres, le code du carton blanc est 110 et rien d'autre.
On ne met pas un carton blanc quand on a mis un carton jaune en premier : beaucoup d'arbitres font encore des erreurs.
- Merci de bien vouloir lire le PV (commissions seniors, foot loisirs, jeunes) afin de prendre connaissance d'une possible modification (d'horaire, de terrain, de date) concernant le match que vous devez arbitrer le week-end.
- Comme déjà signalé plusieurs fois, il vous faut lire le PV entièrement, surtout le secteur stéphanois, quand vous arbitrez sur le Stéphanois (commission sportive seniors).
- Messieurs les arbitres, sur la FMI, c'est à vous de rentrer les délégués sur la tablette, avant la rencontre. Vous devez demander aux dirigeants du club recevant de vous fournir les noms, et à vous de les mettre dans la tablette. De même pour les remplaçants que vous êtes priés de noter dans la tablette.
- Des drapeaux BIP sont disponibles à la Délégation du Roannais pour les arbitres qui le désirent : 1 € symbolique sera demandé à la personne qui prend les drapeaux. Si ceux-ci sont rendus abîmés, les réparations seront à la charge de l'arbitre qui les aura empruntés.
- Des modifications peuvent être effectuées jusqu'au vendredi soir, 19h : soyez vigilants !



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2019 / 2020**

SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

Seules les désignations sur « MyFFF » font foi de votre match (sauf appel après le vendredi à 19h).

- Les arbitres n'ayant pas de rencontre durant un week-end sont considérés comme « réservistes » : ils peuvent donc être appelés durant le week-end pour diriger une rencontre.